

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION de CONSEIL du 15 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Bruno POIRIER, 1^{er} adjoint.

Nombre de conseillers : 09

Présents : 07

Votants : 07

Étaient présents : tous sauf Béatrice BARBÉ et Stève DAVID, excusés.

Secrétaire : Julien MARQUET.

Monsieur POIRIER ouvre la séance. Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 03 avril 2025 ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour :

- Décision modificative n°1 au 10226,
- Révision du bail locatif Ijockey,
- Divers

FINANCES LOCALES

Décisions budgétaires : budget Commune - décision modificative n°1.

Des recettes de taxe d'aménagement ont été versées à tort à la commune de Senonnes. Elles doivent être remboursées à la Direction des Finances Publiques.

Afin de pouvoir émettre les mandats, Monsieur le Premier Adjoint demande d'apporter les modifications nécessaires en section d'investissement au budget primitif de l'année 2025.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide les propositions suivantes :

Section d'Investissement	
Dépenses	Dépenses
10226/10 : + 924.41 euros	2157/21 : - 924.41 euros

DIVERS : local commercial du 27 bis rue Jean Boby.

Le local situé au 27 bis rue Jean Boby est loué à l'entreprise IJockey. Au 30 juin prochain une révision du loyer peut être envisagée à l'échéance des trois premières années d'occupation des locaux. À la question de réévaluation du montant du loyer selon l'indice en vigueur stipulé dans le bail signé le 28 septembre 2022, l'assemblée délibérante répond favorablement. Un courrier

sera adressé à Monsieur Jérémy CANFIN afin de lui signifier l'intention de la commune d'augmenter le loyer selon l'indice ILC du second trimestre.

DIVERS : Cérémonie de passage en classe de sixième.

La date du 26 juin 2025 est retenue pour célébrer le passage en sixième des élèves scolarisés à l'école de Notre Dame de Pontmain de Senonnes. Le conseil est invité à se réunir ainsi que les parents, les enfants et les enseignants à 19 heures en mairie.

DIVERS : voie de mobilité douce.

En prévision de l'inauguration du sentier qui est prévue pour le samedi 20 septembre prochain, les travaux de finition sont à envisager rapidement, avant fin juin si possible.

DIVERS : cimetière.

Le devis pour coulage de béton devant le mur du cimetière proposé par l'entreprise Cellier Maçonnerie, pour un montant de 669.98 euros est validé par le conseil municipal.

Le Maire, **Béatrice BARBÉ.**

Le secrétaire de séance, **Julien MARQUET.**